



N° 000186 /PR/ANBG/DG/DOS/SO

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G) informe l'ensemble des usagers que toutes les demandes relatives au traitement administratif des dossiers de demande de bourse sont à déposer à la Direction de l'Orientation et de la Scolarité, **1er étage, porte A16**.

Toute remise de document se fait contre une décharge datée et signée du responsable ayant reçu les éléments.

Par ailleurs, les relevés d'identité bancaire doivent être transmis par les banques selon les procédures habituelles.

L'adresse suivante est créée pour toute réclamation :

Cellule_reclamation@anbg.ga

NB : le Directeur Général invite tous les usagers à ne pas porter crédit aux informations relayées par les réseaux sociaux.

Fait à Libreville, le 30 mars 2018

Le Directeur Général


Emmanuel BERRE